

Roman et l'analyse syntaxique de la phrase Arabe

Abdelhamid Debbache
Département de français,
Université de Wargla

ملخص:

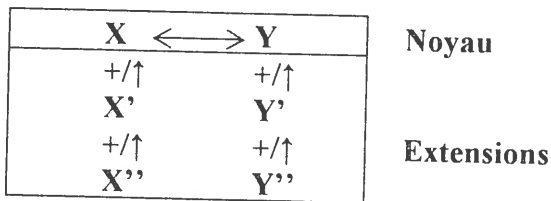
يقترح أ. رومان تحليلاً تركيبياً للجملة العربية، يسعى من خلاله إلى تحديد المؤلفات المشكّلة لها، عبر معرفة العلاقات التي ترتبط وفقها هذه المؤلفات، أي الوظائف التي تشغلها، داخل بناء الجملة، ومن ثم تحديد البنية التركيبية للجملة العربية. كيف يتم هذا التحليل؟ ما هي المفاهيم المستعملة في ذلك؟ ما طبيعتها؟ ووفق أي معايير تم تعريفها؟ وهل وفق رومان في ذلك؟ سنحاول الإجابة عن مجموع هذه الأسئلة.

Résumé :

Partant de la linguistique fonctionnelle, d'une part, et la grammaire traditionnelle arabe, d'autre part, André ROMAN propose une analyse visant à identifier les constituants de la phrase à travers les fonctions qu'ils remplissent, une analyse qui entend décrire les différentes relations qu'entretiennent ces constituants entre eux et donc donner la structure syntaxique de la phrase arabe. Comment procède-t-il à cette analyse ? Quels sont les notions qu'il utilise et selon quels critères ? La réponse à l'ensemble de ces questions constituera notre article.

1- La phrase :

André ROMAN considère la phrase comme « l'unité syntaxique maximale » (A.ROMAN, 1985, p.85), voire « l'unité maximale du système de communication » (A.ROMAN, 1990, p.86). Quelle soit courte ou longue, simple ou complexe, verbale ou non verbale, la phrase, toute phrase, renferme une partie fondamentale, essentielle, qu'il prend pour « noyau de la phrase ». Le noyau de la phrase contient obligatoirement deux constituants, un thème et un prédicat⁽¹⁾, les éléments nucléaires qui servent de base pour les extensions, c'est-à-dire les éléments non nucléaires. Les éléments nucléaires sont symbolisés par x et y, les extensions de ces derniers par x' et y', et les extensions de ces extensions par x'' et y'', et ainsi de suite avec toutes les extensions dans l'énoncé, qui sont théoriquement en nombre infini. A.ROMAN illustre la structure de la phrase par le schéma 1, ci-dessus (Voir A.ROMAN, 1985, p.118, 1989, p.89, 1990, p.87) :



(Fig.1),

où la flèche à deux pointes (↔) représente une relation d'implication réciproque, la flèche à une pointe une relation d'implication unilatérale, et enfin le symbole (+) une coexistence sans implication.

2- Les relations dans la phrase

La phrase représente alors, selon lui, deux types de relations R, considérées comme « les seules relations binaires générales possibles » (A.ROMAN, 1989, p.90) :

1/- une relation nucléaire entre « deux constituants singuliers de la phrase » (Ibid., p.91), le thème et le prédicat, qui est une relation

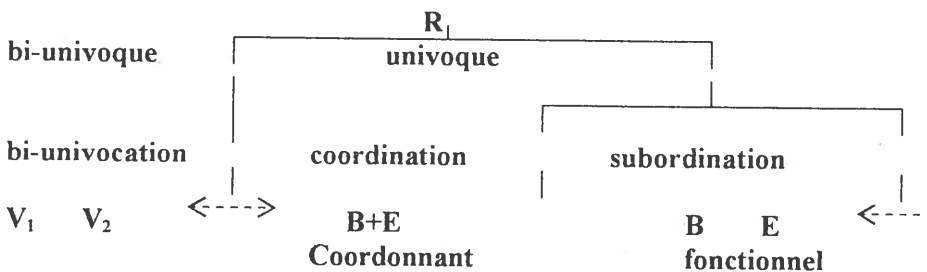
« unique », « égale », « réciproque ou de bi-univocation » (Ibid), et donc « non hiérarchisée » (Ibid. p.92), qu'il visualise par la flèche à deux têtes (\leftrightarrow). Cette relation nous rappelle l'« interdépendance » de L.HJELMSLEV où « *les deux termes se présupposent mutuellement* ». (L.HJELMSLEV, 1971, p.38); il s'agit ici de la relation prédicative.

2/- une relation « univoque », « multiple » (A.ROMAN,1989, p.91), reliant deux constituants quelconques de la phrase, une extension E et sa base B. Cette relation se réalise :

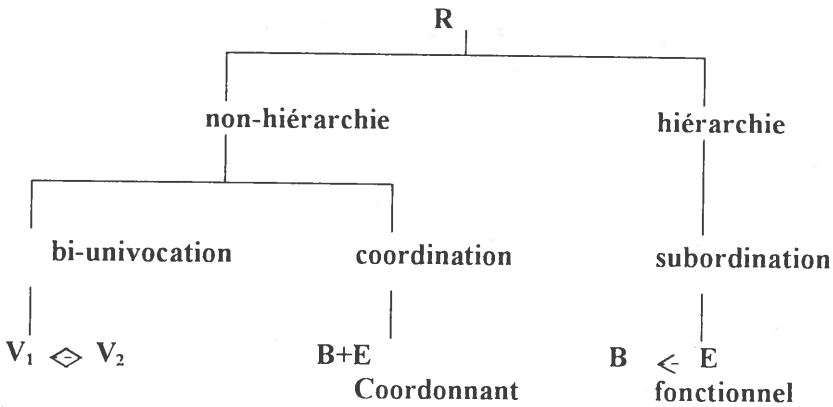
a)- soit comme une relation « égale », « non hiérarchisée » (Ibid.), rattachant à sa base une extension de même statut ; elle correspond à ce que A.MARTINET qualifie de « co-présence » (A.MARTINET, 1985, p.145), ou à ce que L.HJELMSLEV nomme « constellation » dont les «deux termes sont dans un rapport réciproque sans que l'un présuppose l'autre » (L.HJELMSLEV, Ibid.). Il s'agit ici de la relation syntaxique de coordination, qui est marquée, dans l'énoncé, par un coordonnant.

b)- soit comme une relation « inégale » et donc « hiérarchisée » (A.ROMAN, Ibid.) rattachant deux éléments de statut différent, une extension E dite « expansion » et sa base B, ce qui correspond à la détermination de L.HJELMSLEV où « l'un des termes seulement suppose l'autre, mais non l'inverse » (L.HJELMSLEV, Ibid.). Il s'agit ici de la relation syntaxique de subordination, qui est marquée dans l'énoncé par un fonctionnel.

A.ROMAN schématise les deux relations par les configurations suivantes (A.ROMAN,1989, p.91-92) :



(Fig.2.)



(Fig.3.)

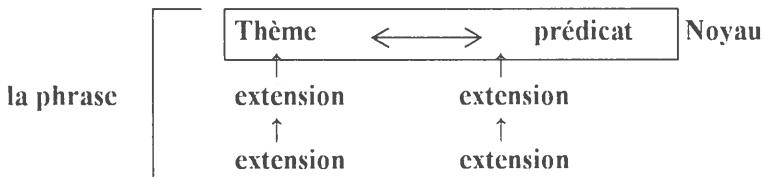
(V_1 et V_2 , la première et la seconde voix, représentent respectivement le thème et le prédicat).

A.ROMAN procède alors à l'élaboration d'une analyse syntaxique qui « consiste dans la reconnaissance des relations qui constituent la phrase » (A.ROMAN,1985, p105). L'inconvénient est que les concepts utilisés dans cette analyse sont généralement définis en termes non syntaxiques. La phrase, par exemple, ne peut avoir, selon lui, qu'« une définition sémantique » (Ibid., P.106) qui, de part son abstraction, serait « valable absolument » (Ibid.). Les constituants de la phrase sont, eux aussi, définis en termes sémantiques : le thème et le prédicat, les éléments nucléaires, se distinguent par le fait qu'ils entretiennent « une relation sémantique d'implication réciproque » (Ibid. P.108). Par contre les extensions, les éléments non nucléaires, se caractérisent par « la relation[sémantique] d'implication à sens unique » (Ibid.) qui les unit. Cette façon de voir n'est pas convaincante dans la mesure où elle mélange le syntaxique avec le sémantique, ce qui ne permet pas de donner la structure syntaxique de la phrase. En fait la phrase présente plusieurs structures qui, bien qu'imbriquées et solidaires, doivent être traitées séparément et avec des termes propres à chacune d'elles ; toute confusion entraînera des difficultés, voire l'imprécision dans l'analyse. Si la structure

syntaxique ne concerne que les éléments syntaxiques réels, explicites, qui constituent d'une manière formelle la construction de la phrase, la structure sémantique regroupe, quant à elle, tous les éléments qui en participent au sens, qu'il soient explicites ou implicites.

3- Le noyau de la phrase

A.ROMAN donne ici au thème et au prédicat une conception plutôt syntaxique en les employant dans le sens de sujet et prédicat, puisque, d'une part, ils appartiennent à une construction syntaxique, la phrase, qui est « l'unité syntaxique maximale » (A.ROMAN, 1985, p.107), et, d'autre part, ils servent de base d'extensions, coordination ou subordination, qui sont, elles aussi, des faits purement syntaxiques. Le thème et le prédicat sont alors « les deux éléments fondamentaux, structurellement nécessaires et inamissibles » (A.ROMAN, Ibid, p.90), qui entretiennent entre eux une relation d'interdépendance, voire « une relation bi-univoque de co-occurrence comme dans un duo » (A.ROMAN, 1989, p.90, 1990, p.68), c'est-à-dire qu'ils représentent la partie principale, essentielle, de la phrase en formant son noyau, par opposition aux autres éléments, les extensions, qui sont périphériques, facultatifs, et donc n'appartenant pas au noyau. Ceci peut-être illustré par le schéma suivant (Voir par exemple A.ROMAN, 1985, p.105 A.ROMAN, 1985, p.118, 1983/1984, 1984/1985) :



(Fig.4)

3-1- Le noyau de la phrase verbale : Dans la phrase verbale, le noyau correspond à la forme verbale, et rien qu'à la forme verbale, qui renferme toute seule la relation prédicative. C'est ce

qu'on peut constater à travers les deux énoncés, arabe et français :

1- /katab-ta/ (A.ROMAN, 1991, p.88) «Tu as écrit»

2- Il vit (A.ROMAN, 1985, p.109),

Réduits à leur noyau, le verbe. « Un tel noyau, affirme A.ROMAN, peut-être représenté par NV où N est pour le nom "il" [,et donc pour /ta/= "tu"]; V pour le verbe "vit" [, et donc pour /katab/ = "as écrit"]. N, précise-t-il, dans certaines langues, dont l'arabe, est inclus dans le paradigme verbal » (A.ROMAN, 1985, p.110), c'est-à-dire qu'il est intégré dans la forme verbale elle-même sous forme d'un affixe. En effet, A.ROMAN pense que le verbe réalise par lui-même la totalité de la relation prédicative, en se présentant sous forme d'une unité complexe, une unité bi-morphématique renfermant à la fois un morphème lexical, le lexème verbal, fonctionnant comme prédicat (P), et un morphème grammatical qui lui est affixé, à savoir l'indice de personne, qui remplit la fonction de thème (T) ou sujet. « Dans la phrase verbale, dit-il, les deux voix[,le thème et le prédicat,] sont portées par le verbe qui est le noyau de la phrase et sont indissociables » (A.ROMAN, 1990, p.112). Ceci peut-être illustré par le schéma :

katab-ta

T ↔ P.

Cette façon de voir nous la trouverons chez d'autres linguistes : «La forme verbale en tant que forme complexe, déclare par exemple D.COHEN, contient bien, en même temps que le morphème prédicatif, un morphème sujet » (D.COHEN, 1970, p.224). Le statut syntaxique de la désinence personnelle, en tant que sujet, se justifie alors par le fait qu'elle assigne au verbe une certaine autonomie syntaxique et donc sémantique lui permettant de constituer un énoncé. En fait, cette analyse nous paraît imprécise dans la mesure où elle confère la relation

prédicative, et donc le statut de phrase, à une simple forme verbale non indépendante. D'ailleurs, et comme l'a remarqué D.COHEN, «cette autonomie prédicative n'est qu'une apparence» (Ibid.). A notre avis, prendre l'indice personnel pour sujet d'un prédicat-verbe, c'est attribuer une fonction syntaxique à un constituant immédiat⁽²⁾ du verbe. A vrai dire, le lexème verbal et le morphème personnel affixé forment, tous les deux, une seule catégorie grammaticale qu'est le verbe: «la forme verbale peut-être un agencement syntagmatique qui n'a pas de pertinence syntaxique, c'est-à-dire qu'elle peut contenir des séquences imposées par une nécessité morphologique sans être le lien d'un rapport entre les catégories grammaticales». (S.AMRANI, 1985, p.167). Le sujet, quant à lui, est nécessairement un constituant immédiat de la phrase et non du verbe⁽³⁾. Cette autonomie syntaxique apparente ne peut pas alors constituer un critère solide dans l'identification des deux constituants immédiats de la phrase, à savoir le sujet et le prédicat, et donc elle ne nous permet pas de prendre la forme verbale /katab-ta/= « tu as écrit » pour assertion prédicative, mais seulement un énoncé constitué formellement d'un verbe, dans la mesure où le prédicat, en tant que fonction syntaxique, nécessite un sujet par rapport auquel il marque sa fonction et avec lequel il forme une construction exocentrique⁽²⁾ qu'est l'énoncé, ce qui n'est pas le cas ici. Il en va de même pour des énoncés où le verbe est suivi d'un syntagme nominal au nominatif, comme dans:

3- /qâm-a l - walad - u/ « L'enfant s'est levé »,

4- /ya - qâm - u l - walad - u/ « L'enfant se lève »,

Où le sujet correspondrait toujours à un morphème intégré au verbe, qu'il soit explicite comme avec /ya-⁽⁴⁾ affixé au verbe, dans 4, ou implicite comme, dans 3, où l'on suppose un pronom, ce qui donne ici un énoncé virtuel comme :

3a- /qâma [huwa] l-waldu/. Dont l'équivalent français est: «L'enfant [,lui,] s'est levé». Le syntagme nominal suivant le verbe n'appartiendrait pas au noyau de la phrase mais il serait, selon lui, une simple expansion de cette désinence personnelle⁽⁵⁾. De cette manière il prive le syntagme nominal de son statut, en tant que constituant essentiel, voire un constituant immédiat de la phrase, pour lui attribuer un autre statut, celui d'un constituant facultatif dépendant de l'indice personnel qui est un constituant immédiat du verbe. Cette façon de voir est justifiée par la possibilité de supprimer le syntagme nominal sans que l'énoncé cesse d'être indépendant, ce qui n'est pas effectivement vrai. Ainsi l'effacement du syntagme nominal /l-walad-u/= «l'enfant», dans 3 et 4, nous donnera les formes:

5- /qâm-a/, 6- /ya-qûm-u/, qui signifieraient respectivement «il s'est levé» et «il se lève» et constitueraient alors deux énoncés complets et donc indépendants, une indépendance qui, à notre avis, serait due à la présence de la désinence personnelle, /-a/, dans 5, et /ya-/, dans 6, qui, l'une comme l'autre, signifie «il». Toutefois, il s'agit ici d'énoncés ambigus où la désinence personnelle renvoie à un référent inconnu : on ne sait pas à qu'elle personne se rapporte le verbe, à un singulier, à un duel ou à un pluriel, puisque, en précédant le syntagme nominal, le verbe prend la forme du singulier, quelque soit le nombre du syntagme nominal suivant : singulier, duel ou pluriel. En fait, et comme l'a justement noté C.TOURATIER, « toute solution qui dirait que le SN (syntagme nominal) ne peut pas être sujet <...> serait une solution abusivement morphologique, c'est-à-dire une solution qui s'en tiendrait aux apparences morphologiques et qui oublierait qu'un énoncé s'insère toujours dans un contexte discursif et dans une situation énonciative » (C.TOURATIER, 1987, p.71); autrement dit, une forme verbale, du type /qâm-a/ ou /ya-qûm-u/, ne peut constituer toute seule une phrase en signifiant « il s'est levé » ou « il se lève », que lorsqu'elle est employée dans un

contexte où l'éventuel morphème personnel, /-a/ ou /ya-/, renvoie anaphoriquement à une personne évoquée précédemment ou bien qu'elle est employée dans une situation où le lecteur et éventuellement l'interlocuteur s'observent en devenant ainsi le thème de la communication. (Voir C.TOURATIER, 1986, p.394). Si tel n'est pas le cas, les formes du type /qâm-a/, /ya-qâm-u/, ne peuvent constituer un énoncé qu'en présence du syntagme nominal suivant. Par conséquent, l'énoncé du type 3 ou 4, est exocentrique ; il ne peut pas être réduit au seul constituant verbal, /qâm-a/, dans 3, ou /ya-qâm-u/, dans 4 : « les termes d'une construction exocentrique, étant tous deux nécessaire à l'existence de cette construction, ne peuvent être qu'en rapport d'implication réciproque » (F.FRANÇOIS, 1974, p.134). Tout ceci ne nous permet pas de prendre le syntagme nominal postposé au verbe, /l-walad-u/= « l'enfant », pour expansion dans les énoncés du type 3 et 4 ; il est plutôt le second constituant immédiat de la phrase, sa présence est nécessaire. L'autre constituant immédiat correspond à la forme verbale toute entière. C'est dans ce cas seulement que nous puissions parler de prédicat et sujet : le premier correspond à /qâm-a/= « s'est levé », dans 3, à /ya-qâm-u/= « se lève », dans 4, le second à /l-walad-u/= « l'enfant », dans les deux énoncés. Les fonctions de sujet et prédicat ne peuvent correspondre qu'aux constituants immédiats d'une P(phrase ou proposition) exocentrique, en s'impliquant réciproquement et d'une manière explicite et réelle; elles ne peuvent en aucun cas correspondre à des constituants immédiats d'un verbe. A vrai dire, il ne faut pas attribuer une fonction syntaxique, comme le sujet ou le prédicat, à une simple marque morphologique et du coup parler de prédicat sans sujet ; la fonction syntaxique est un fait relationnel, c'est-à-dire une mise en rapport entre des constituants immédiats d'une construction. La désinence verbale n'est pas ici un morphème mais un simple segment morphologique d'un morphème fonctionnel à signifiant discontinu indiquant la relation

prédicative, l'autre segment de ce morphème discontinu est la désinence casuelle /-u/ suffixée au syntagme nominal et marquant son cas nominatif en tant que sujet. Ce morphème fonctionnel sera alors /-a-u/, dans 3, /ya--u/, dans 4. Même en grammaire traditionnelle arabe, c'est le syntagme nominal postposé qui remplit la fonction de sujet ; la désinence verbale suffixée est considérée comme une simple voyelle syntagmatique n'ayant aucune pertinence syntaxique, le segment préfixé, quant à lui, indique l'inaccompli. D'ailleurs cette désinence verbale ne varie pas avec le syntagme nominal; s'il s'agissait d'un morphème, il y aurait accord avec le syntagme nominal.

3-2- Le noyau de la phrase nominale : Dans la phase nominale, le noyau qui représente la relation prédicative, renferme deux formes lexicales, un syntagme nominal et une autre forme non verbale, comme dans:

7- /allâh-u qadîr - u - n/ (Qur., 60/7) « Allah |est| omnipotent »,

8- /allâh-u rabb - u - nâ/ (Qur., 42/15) « Allah |est| notre Seigneur »,

où le premier constituant, le syntagme nominal /allah-u/= « Allah », fonctionne comme un thème ou sujet, dans les deux phrases, le second constituant, à savoir l'adjectif /qadîr-u-n/= « omnipotent », dans 7, et le syntagme nominal /rabb-u-nâ/= « notre Seigneur », dans 8, fonctionne comme prédicat. Par contre, certains types d'énoncés représentent, aux yeux d'André ROMAN, des phrases incomplètes qui demandent à être complétées, c'est-à-dire des phrases dont la structure ne renfermerait pas tous les éléments qui lui sont nécessaires, sur le plan syntaxique. Ces éléments manquants, considérés comme implicites, devraient réapparaître pour donner à la phrase sa structure profonde, une structure logico-sémantique contenant tous les éléments impliqués par le sens de la phrase. La restitution des éléments implicites se fait par le procédé de la supposition qui, pour lui, fait partie de l'analyse syntaxique. La supposition

constitue donc «le moyen qui permet de restituer les éléments considérés comme absents afin de ramener la structure formelle, apparente, [de la phrase] à une structure virtuelle». (A.DEBBACHE, 1992, p.81). Il s'agit alors de phrases elliptiques dont la structure syntaxique renferme des éléments implicites, outre les éléments apparents; «l'ellipse est l'absence, dans une phrase, d'un élément syntaxiquement nécessaire» (A.ROMAN, 1990, p.111). En effet, et selon lui, l'ellipse peut théoriquement toucher tous les constituants de la phrase, qu'ils soient nucléaires ou expansions. Un énoncé du type:

9-/ar-rajul-u fi d-dâr-i/ (A.ROMAN, 84/85)«L'homme [est] dans la maison »,

Serait incomplet, du fait qu'il ne renferme pas, selon lui, tous les éléments syntaxiques nécessaires ; il serait formellement dépourvu du prédicat ; le syntagme prépositionnel /fi d-dâr-i/= « dans la maison » ne représente pas, à ses yeux, un prédicat, celui-ci serait ellipsé. Et si le prédicat est ellipsé ici, c'est parce qu'« il n'est pas spécifié sémantiquement » (Ibid., p113) et que «sa présence n'apporterait aucune information » (A.ROMAN, 1984/1985). La restitution de l'élément ellipsé donnera à l'énoncé 9 la forme virtuelle:

10- /ar-rajul-u [mustqirr-u-n] fi d-dâr-i/(A.ROMAN, 84/85)

« L'homme [est] installé dans la maison »,

Ce qui fera du syntagme prépositionnel /fi d-dâr-i/= « dans la maison » une expansion E du prédicat ellipsé, supposé /mustaqirr-u-n/= « installé ». La structure de la phrase 10 est illustrée par le schéma suivant :

ar-rajul-u [mustaqirr-un] fi d-dâr-i
 T ←→ P ← E,

structure qui serait identique à celle de la phrase réelle, 9 :

ar-rajul-u Ø fi d-dâr-i
 T ←→ P ← E,

où le symbole Ø indique la place du prédicat absent. (Voir A.ROMAN, 1984/1985).

Dans son analyse syntaxique, A.ROMAN ne réussit pas à identifier le prédicat et du coup n'arrive pas à cerner la structure syntaxique de la phrase ; il confond ce qui est logique ou sémantique avec ce qui est syntaxique.

Partant de l'idée que logiquement la phrase contient des mots exprimant des objets, qu'il appelle « res », et des mots exprimant des actions, qu'il nomme « modus »⁽⁶⁾, A.ROMAN stipule que le sujet ne peut être représenté que par une res, le prédicat par un modus. Et puisque la phrase 9 ne renferme pas de forme exprimant un procès qui serait le prédicat, il dira que le prédicat est absent, voire implicite, ce qui nécessite, selon lui, la supposition d'une forme de ce type, exactement comme le faisait la grammaire traditionnelle arabe qui suppose ici un verbe ou un adjectif ayant le même sens. « Le prédicat (al-kabar), affirme AZ-ZAJJÂJÎ (mort en 649), ne peut être que le verbe, ce qui en est dérivé ou ce qui en inclut le sens » (الزجاجي، ص.42). Le syntagme prépositionnel, quant à lui, sera considéré comme un élément dépendant du prédicat ellipsé, et donc une simple expansion n'appartenant pas au noyau.

De cette manière, nous aurons affaire à une seule structure pour deux phrases différentes, l'une est formée de deux constituants, un syntagme nominal et un syntagme prépositionnel, l'autre de trois, un syntagme nominal, un adjectif et un syntagme prépositionnel. Par ailleurs, et bien que pouvant fonctionner ailleurs comme expansion, le syntagme prépositionnel /fi d-dâr-i/= « dans la maison » ne ressemble pas ici à une expansion dans la mesure où il n'en a pas le caractère facultatif, qui ferait de la phrase une construction endocentrique ; la construction endocentrique contient au moins un constituant immédiat facultatif (A.DEBBACHE, 2002, p.16), ce qui n'est pas le cas dans

9. Vu son caractère nécessaire, le syntagme prépositionnel représente bel et bien le second constituant élémentaire de la phrase 9, il ne peut être réduit sans détruire l'énoncé, car il est en relation d'implication réciproque avec l'autre constituant élémentaire, relation propre aux éléments de la phrase prédicative, à savoir le sujet et le prédicat :

ar-rajul-u \longleftrightarrow fi d-dâr-i.

Ceci fera du syntagme prépositionnel /fi d-dâr-i/= « dans la maison », dans 9, un constituant immédiat d'une construction exocentrique qu'est la phrase tout entière. Les constituants immédiats de la construction exocentrique sont tous nécessaires et donc se présupposent mutuellement (79.ص. 2003، دباش، ع.ح.) Bref, nous avons affaire à une phrase prédicative dont les constituants immédiats sont formellement présents. En fait, pourquoi aller chercher plus loin et supposer un constituant qui n'existait pas dans la réalité formelle de l'énoncé, sous prétexte qu'« il n'apporte rien sémantiquement » (A.ROMAN, 1984/1985)?! L'énoncé est formellement complet et indépendant. Il sera alors inutile de lui rajouter un nouveau constituant dont il n'a pas besoin. Toute supposition d'éléments nouveaux modifie l'énoncé et donne un nouvel énoncé différent du premier, au moins sur le plan syntaxique, en ce sens qu'« on ne peut considérer de point de vue syntaxique comme variantes deux phrases qui ont la même valeur de vérité mais sont organisées différemment » (F.FRANÇOIS, 74, p148), c'est-à-dire qu'on ne peut pas considérer comme syntaxiquement équivalentes deux phases ayant apparemment le même sens mais qui sont construites de deux façons différentes. Il est très difficile d'attribuer une fonction syntaxique, qui est un fait relationnel, à un élément qui n'existe pas, alors qu'on prive un constituant de l'énoncé de sa fonction, sa propre fonction. Bien qu'ils puissent être utilisés dans d'autres domaines, les procédés de l'ellipse et de la supposition sont étrangers à la syntaxe, ils servent plutôt à découvrir les éléments

considérés comme sémantiquement nécessaires, en dépit de leur absence dans l'énoncé, afin de donner la structure sémantique de la phrase regroupant tous les éléments qui en participent au sens, qu'ils soient explicites ou implicites.

4- La phrase complexe : Si les phrases exposées jusqu'ici sont simples, c'est-à-dire contenant des éléments simples, A.ROMAN parle également de phrases complexes. « Est complexe toute phrase dont une unité au moins, constituant élémentaire ou expansion, est elle-même complexe, c'est-à-dire sous forme d'une phrase » (A.ROMAN, 1984/1985, 1990, p.114). La phrase complexe renferme alors un ou plusieurs constituants sous forme de phrase ; cette dernière perd son indépendance syntaxique pour devenir un constituant dépendant qui se relie à un autre constituant de la phrase. Cette dépendance est réalisée par un élément relationnel, dit translatif, qui peut être un élément linguistique ou intonational. « Le translatif, dit A.ROMAN, est l'unité au moyen de laquelle une phrase quelconque est translaturée de statut de phrase, segment syntaxique maximal et donc indépendant, en un segment dont le statut est celui d'une voix [, thème ou prédicat,] ou d'une extension » (A.ROMAN, 1990, p.114). La complexité des constituants, et donc la translation, ne modifierait pas la structure fondamentale de la phrase, voire les relations syntaxiques préexistantes que les constituants simples entretenaient avant qu'ils soient complexes. Le statut du constituant complexe est justifié par la commutation de telle sorte que ce constituant complexe aura la même distribution que celle d'un constituant simple pouvant apparaître à sa place, ce qui leur donnerait, tous les deux, le même statut et donc la même fonction syntaxique. Ainsi les phrases

11- /al-cawlâd-u ya-ktub-u muεallim-u-hum/ (A.ROMAN, 84/85)

« Les enfants, leur maître écrit »,

12- /al-cawlâd-u ya-ktub-ûna/(Ibid.)« Les enfants, ils écrivent »,

13- /al-cawlâd-u muɛallim-u-hum jâlis-u-n/ « Les enfants, leur maître [est] assis »,

Sont considérées comme complexes. La complexité de ces phrases est due au fait que leur prédicat est lui-même complexe prenant la forme d'une phrase, voire une proposition, /ya-ktub-u muɛallim-u-hum/= « leur maître écrit », dans 11, /ya-ktub-ûna/= « ils écrivent », dans 12, et /muɛallim-u-hum jâlis-u-n/= « leur maître [est]assis », dans 13. Le prédicat complexe est remplaçable par une forme verbale ou adjectivale pouvant fonctionner comme prédicat :

11- /al-cawlâd-u ya-ktub-u muɛallim-u-hum/ « Les enfants, leur maître écrit »,

14- (/al-cawlâd-u mardâ/) « Les enfants [sont] malades »,

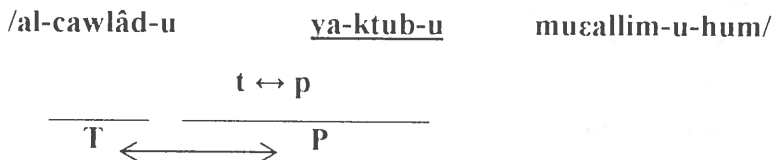
12- /al-cawlâd-u ya-ktub-ûna/ « Les enfants, ils écrivent »,

14- (/al-cawlâd-u mardâ) « Les enfants [sont] malades »,

13- /al-cawlâd-u muɛallim-u-hum jâlis-u-n/ « Les enfants, leur maître [est] assis »,

14- (/al-cawlâd-u mardâ) « Les enfants [sont] malades ».

Dans la phrase complexe, l'analyse se fait alors sur deux plans, plan de la phrase où laquelle phrase est segmentée en deux grands constituants, un syntagme nominal en tête, pris pour sujet (thème), et un constituant complexe le suivant, considéré comme prédicat, renfermant à son tour, sur un plan inférieur, un sujet et un prédicat. C'est ce qui peut être illustré par le schéma suivant :



(t = thème de la proposition; p = prédicat de la proposition; T = thème de la phrase; P = prédicat de la phrase).

La structuration des phrases 11, 12 et 13 incite à se demander sur la notion de «prédicat complexe», utilisé déjà dans l'analyse traditionnelle arabe sous le nom de «prédicat [sous

forme de] proposition (kabar jumla)». En fait, si le prédicat simple représente, dans l'analyse d'A.ROMAN, une notion plutôt syntaxique, comme dans les phrases du type 7 et 8, le prédicat dit complexe ne correspond pas effectivement à la notion de prédicat proprement dit, dans la mesure où il n'en représente pas les propriétés syntaxiques. Le prédicat, en tant que fonction syntaxique, et donc un fait relationnel, correspond au constituant qui se combine avec le sujet en entretenant avec lui une relation d'interdépendance, ou d'implication réciproque, que ROMAN, lui-même, utilise comme critère de définition (A.ROMAN, 1989,p.91,1990, p.86). Cette relation n'est pas réalisable dans les trois énoncés 11, 12, 13, puisque le syntagme nominal en tête a un caractère facultatif, et donc supprimable, ce qui lui confère le statut d'expansion et non celui du sujet. L'effacement du syntagme nominal /al-cawlâd-u/=«Les enfants», dans les trois phrases, donnera :

15- /ya-ktub-u muεallim-u-hum/« Leur maître écrit »,

16- /ya-ktub-ûna/« Ils écrivent »,

17- /muεallim-u-hum jâlis-u-n/ « Leur maître [est] assis »,

qui sont des énoncés tout à fait-complets et indépendants. Autrement dit, dans ce type d'énoncés, le prédicat complexe ne forme pas avec le prétendu sujet une construction exocentrique, construction à laquelle doivent appartenir ces deux fonctions, mais une construction endocentrique; celle-ci renferme plutôt une expansion (A.DEBBACHE, 2002, p.16). Il s'ensuit que la proposition ne peut en aucun cas correspondre à la fonction syntaxique de prédicat ni d'ailleurs le syntagme nominal antéposé à celle de sujet. Et si on admet ici l'existence d'une relation prédicative entre les constituants immédiats de la proposition, on ne peut pas l'admettre entre ceux de la phrase. On ne peut parler ici de prédicat, concernant la proposition, que dans un sens purement logico-sémantique, ou informatif, selon l'expression de

J.PERROT, où le prédicat logique, ou le rhème informatif, représente ce que l'on dit à propos d'un autre terme, le sujet logico-sémantique, ou le thème informatif. « Les phrases nous livrent la résultante de deux structurations, syntaxique et informative » (J.PERROT, 1978, p.95) étroitement imbriquées, qu'il ne faut pas confondre, mais qu'«il est, en revanche, nécessaire de traiter chacun de ces deux ordres de faits dans sa structuration propre avec une terminologie propre»(Ibid.) et par conséquent prendre en considération «l'étroite solidarité de l'unité syntaxique que constitue la phrase, réseau de relations entre constituants, et de l'unité de communication que constitue le message» (Ibid.). Certes une fonction syntaxique a une valeur logico-sémantique, ou informative, mais cela ne va pas jusqu'à l'identifier purement et simplement à un concept logico-sémantique ou informatif. La fonction syntaxique de prédicat n'est pas identique au rhème informatif de la phrase, et si elle y correspond, dans l'énoncé, c'est parce qu'il y a coïncidence entre les deux structurations, syntaxique et informative. « Si les fonctions syntaxiques sont <...> des relations purement constructionnelles et organisatrices, elles ont aussi une incidence sémantique, c'est elles qui structurent la façon dont le langage restitue l'expérience exprimée et communiquée et qui organisent la signification que les phrases doivent véhiculer.» (C.TOURATIER,1977, p.36). Autrement dit, « L'élaboration de la signification d'une phrase se fait à partir de l'organisation structurelle de la phrase » (Ibid.), et que le composant sémantique ne peut être «qu'un composant interprétatif chargé d'assigner un sens à une phrase en fonction de sa structure syntaxique.» (Ibid.). Ceci amène à dire que «la structuration syntaxique n'est pas parallèle à la structuration informative et que la syntaxe est fondamentalement différente de la sémantique et de la logique.» (C.TOURATIER, 1985, p.17).

4-1- Les extensions : Le noyau de la phrase peut être développé en recevant d'autres unités périphériques, les extensions, «éventuellement appelées par le locuteur, selon son besoin» (A.ROMAN, 1990, p.86), ce qui fait d'elles des constituants facultatifs «sans aucune nécessité structurelle» (Ibid. p.47) et dont la disparition ne détruit pas l'énoncé. Plus précisément, l'extension correspond à « toute unité formelle qui n'est ni le thème ni le rhème[,le prédicat,] d'une phrase; elle ne modifie pas les autres unités de la phrase entre elles » (H.HAMZE, 1984, p.184). Etant donné leur caractère extra-nucléaire et donc non obligatoire, les extensions n'appartiennent pas à la relation prédicative, celle-ci renferme le thème et le prédicat, les deux éléments nécessaires à l'existence de la phrase: s'ils ne sont pas explicites, ils sont obligatoirement implicites. A.ROMAN distingue deux types d'extensions, l'extension par coordination et l'extension par subordination qu'il appelle expansion.

4-1-1- La coordination : L'extension par coordination s'établit entre deux constituants ayant le même statut syntaxique. « La coordination, explique A.ROMAN, est une opération syntaxique d'association ; la relation établie par elle entre l'extension et sa base n'est pas hiérarchisée. L'extension associée reçoit la même situation syntaxique de la base à laquelle elle est coordonnée » (A.ROMAN, 1990, p.90). La coordination est réalisée soit par des moyens linguistiques formels soit par l'intonation, comme dans :

18- / rasam-a mûsâ qalam-a-n wa kitâb-a-n/ « Moussa a dessiné un stylo et un livre »,

19- allâh - u ʕazîz -u-n hakîm-u-n/ « Allah [est] puissant [et] sage »,

où le nom /kitâb-a-n/= « livre », dans 18, est coordonné au nom précédent /qalam-a-n/= « stylo » par le coordonnant /wa/= « et », et l'adjectif /hakîm-u-n/= « sage » est coordonné, dans 19, à l'adjectif précédent /ʕazîz-u-n/= « puissant » par l'intonation, sans qu'il y ait coordonnant, c'est-à-dire conjonction de coordination ;

c'est ce qu'on appelle, dans la tradition française, juxtaposition. L'extension par coordination est identique à l'expansion par coordination d'A.MARTINET. « Il y a expansion par coordination, dit-il, lorsque la fonction de l'élément ajouté est identique à celle de l'élément préexistant dans le même cadre, de telle sorte que l'on retrouvait la structure de l'énoncé primitif si l'on supprimait l'élément préexistant (et la marque éventuelle de la coordination) et si l'on ne laissait subsister que l'élément ajouté ». (A.MARTINET, 1980, p.128-129). Ainsi l'effacement du nom /qalam-a-n/= « stylo », dans 18, ou de l'adjectif /εazîz-u-n/= « puissant », dans 19, qui remplissent respectivement les fonctions de complément de verbe et de prédicat, donne deux énoncés ayant les mêmes structures que celle des énoncés avant suppression. La suppression du coordonnant /wa/= « et », dans la première phrase, garantit la réussite de l'opération. Voici les énoncés que nous obtiendrons :

20- /rasam-a mûsâ kitâb-a-n/ « Moussa a dessiné un livre »,

21- /allâh-u hakîm-u-n/ « Allah [est] sage »,

où le nom /kitâb-a-n/= « livre » devient complément de verbe, dans 20, exactement comme /qalam-a-n/= « stylo », dans 18, et l'adjectif /hakîm-u-n/= « sage » devient prédicat, dans 21, exactement comme /εazîz-u-n/= « puissant », dans 19.

4-1-2- La subordination: Par contre l'extension par subordination, dite expansion, est une relation inégale, hiérarchisée, qui s'établit entre deux constituants de statut différent. Elle rattache un élément subordonné, dépendant, à un élément principal, sa base. L'expansion marque sa fonction par rapport à sa base au moyen d'un fonctionnel. L'extension par subordination correspond exactement à l'expansion par subordination d'A.MARTINET. « L'expansion par subordination, écrit ce dernier, est caractérisée par le fait que la fonction de l'élément ajouté ne se retrouve pas chez un élément

préexistant dans le même cadre.» (A.MARTINET 1980, p.129).
A.ROMAN distingue plusieurs expansions:

4-1-2-1- L'expansion d'identité et l'expansion d'identification : Ces deux expansions servent à qualifier l'élément dont elles dépendent, leur base, qui les précèdent généralement. Cependant elles diffèrent en ce que la première identifie une forme pronominale, d'une manière entière, la seconde une forme nominale ou un syntagme nominal, d'une manière partielle. Le fonctionnel marquant ces deux fonctions est la l'accord casuel entre l'expansion et sa base. Autrement dit, «c'est l'indenté des voyelles désinentielles qui est le fonctionnel qui rapporte cette fonction à sa base» (A.ROMAN, 1990, p.100). Dans les énoncés :

22- / cilâh-u-kum cilâh-u-n wâhid-u-n/(Qur,2/163)« Votre Dieu [est] un Dieu Unique »,

23- /ya-ktub-u l-cawlâd- u/« Les enfants écrivent »,

l'adjectif/wâhid-u-n/=« unique », dans 22, identifie le nom /cilâh-u-n /=« dieu », qui le précède immédiatement, en donnant une expansion d'identification ; le syntagme nominal /l-cawlâd-u/= « les enfants », dans 23, identifierait le prétendu pronom personnel /ya- /= « il », préfixé au verbe, en donnant une expansion d'identité.

4-1-2-2- L'expansion d'annexion: C'est une expansion sous forme d'un nom, d'un syntagme nominal ou d'un déterminant possessif, que l'on ajoute à un nom, sa base, afin de le déterminer. L'élément expansion d'annexion est marqué par sa position immédiatement après l'élément nominal dont il dépend, sa base, et par la suffixation de la voyelle casuelle /-i/ indiquant le génitif, le cas propre de l'annexion ; si l'élément annexé est indéclinable, la désinence casuelle sera alors supposée, c'est-à-dire dont la présence n'est pas réelle mais virtuelle. L'expansion d'annexion correspond au complément du nom de la grammaire française, quand l'unité annexée est un nom ou un syntagme nominal, mais

elle correspond à un adjectif déterminatif quand l'unité annexée est un déterminant.

Soient les exemples:

24- /wajad-tu rišat-a dîk -i-n/ «J'ai trouvé une plume [d'] un coq»,

25-/hâdâ maktab-u l-mudîr-i/« Celui-ci [est] le bureau [du] directeur »,

26- /bayt - u - ka wâsie - u - n/ « Ta maison [est]spacieuse ».

L'expansion d'annexion correspond au nom /dîk-i-n/= « coq », dans 24, au syntagme nominal /l-mudîr-i/= « le directeur », dans 25, et au déterminant /ka/= « ta », dans 26. A l'instar de la grammaire traditionnelle arabe, A.ROMAN prend le déterminant possessif pour pronom personnel puisqu'il fonctionne, selon lui, comme un nom ; le caractère pronominal du déterminant est justifié, d'une part, par le fait qu'il renvoie anaphoriquement à un nom précédent faisant partie du contexte linguistique, ou à un participant non linguistique appartenant à la situation énonciative, et d'autre part, par le fait qu'il peut commuter avec un nom ou un syntagme nominal :

26- /baytu -ka wâsie-u-n/= « Ta maison [est] spacieuse »

26 a- /baytu eîsâ wâsie-u-n/= « La maison de eîsâ [est] spacieuse ».

4-1-2-3- L'expansion complétive : L'expansion complétive recouvre le dit complément direct (maf'ûl bihî), qui correspond au complément d'objet direct de la grammaire française, et le syntagme prépositionnel, tout syntagme prépositionnel, formé d'une préposition suivie d'un syntagme nominal suffixé éventuellement de la voyelle casuelle /-i/ marquant le génitif. Précisément l'expansion complétive «dénote toujours, selon la classe à laquelle appartient sa base, qu'elle peut précéder, un objet ou une circonstance » (A.ROMAN, 1984/1985). Ainsi dans la phrase :

27- /mazzaq-a t-tilmîd-u kitâb-a-hû fi l-qism-i/ « L'élève a déchiré son livre dans la classe »,

les unités /kitâb-a/= « livre » et /qism-i/= « classe » sont des expansions complétives ; la première est repérable par la désinence casuelle /-a/, l'autre par la préposition /fi/= « dans » qui entraîne la désinence casuelle /-i/ ; ces deux marques sont les fonctionnels qui indiquent l'expansion complétive.

4-1-2-4- L'expansion modale: Dans la phrase, l'expansion modale dénote «une certaine actualisation de sa base» (A.ROMAN, 1990, p.101), une actualisation «généralement présente comme une différence soit par rapport à l'état ancien de sa base soit par rapport à sa situation» (Ibid.). De cette façon l'actualisation «peut dénoter une réalité nouvelle de cette base comme elle peut dénoter un choix du locuteur d'un trait de sa réalité ancienne, qu'il veut emphatiser ou encore déterminer» (Ibid.). Outre la désinence casuelle /-a/, de l'accusatif, qui lui est suffixée, l'expansion modale recouvre tous les compléments (mafâ'îl) de la grammaire traditionnelle arabe ou ceux de la grammaire traditionnelle française, excepté le complément d'objet direct (maf'êl bihî), qui est, lui aussi, à l'accusatif, et les syntagmes prépositionnels, tous les syntagmes prépositionnels ; c'est le cas des unités /hunâ/= « ici » et /sa'êd-a-n/= « d'une manière heureuse », dans la phrase 28, ci-dessous, qui appartient à la classe des adverbes, adverbe de lieu pour la première, de manière pour la seconde :

28- / hunâ eiš - tu sa'êd - a - n/ « Ici, j'ai vécu heureux »,

Enfin, toutes ces extensions, coordination ou subordination, ont en commun le fait qu'elles n'appartiennent pas au noyau de la phrase (A.ROMAN, 1990, p.86), ce qui fait d'elles des constituants facultatifs contrairement au thème et prédicat. Toutefois, et comme nous pouvons le constater, cette facultativité ne se vérifie pas toujours là où on parle d'extension. Ainsi dans les énoncés :

29- /kassar - a ş-şabiyy-u s-sikkîn-a/ « Le garçon a cassé le couteau »,

30- /kân - a salîm - u - n mudarris -a-n/ « Salim était enseignant »,

31- wadaε - tu l - qalam - a bayna l - kitâb-i wa l - qâmûs - i/

« J'ai mis le stylo entre le livre et le dictionnaire »,

les constituants /s-sikkîn-a/= « le couteau », pris pour expansion complétive, dans 29, /mudarris-a-n/ = «enseignant», qualifié d'expansion modale, dans 30, et /l-qâmûs-i/= « le dictionnaire », représentant une extension de coordination, dans 31, sont tous nécessaires, une nécessité qui donne à l'énoncé son indépendance syntaxique et son intégralité sémantique. La nécessité des constituants /s-skkîn-a/= « le couteau » et /mudarris-a-n/= « enseignant » est due au fait que, en tant que compléments de verbe, ils appartiennent à la transitivité du verbe dont ils dépendent. La transitivité d'un verbe est que ce verbe se combine, d'une manière nécessaire, avec un ou d'autres constituants, ses compléments, pour former un syntagme verbal exocentrique. (Voir A.DEBBACHE, 1992, p.143 et suivantes). La nécessité du constituant /l-qâmûs-i/= « le dictionnaire », quant à elle, est due à la préposition /bayna/= « entre » qui entraîne une coordination de deux éléments dont la présence est obligatoire. La suppression de ces trois constituants donnera trois énoncés agrammaticaux :

29a- */kassar-a ṣ - ṣabiyy-u.../ « Le garçon a cassé... »,

30a- */kân-a salîm-u-n.../ « Salim était... »,

31a- */wadaε-tu l-qalam-a bayna l-kitâb-i wa/ « J'ai mis le stylo entre le livre et... ».

Même si on supprime le coordonnant avec l'élément coordonné, dans 31, la phrase demeure syntaxiquement agrammaticale. D'autre part, et sur le plan sémantique, les éléments /s-sikkîn-a/= « le couteau » et /mudarris-a-n/= « enseignant » sont impliqués par le sémantisme du verbe dont ils dépendent, /kassar-a/= « a cassé », pour le premier, /kân-a/= « était », pour le second, à tel point que leur suppression porte atteinte au sens de l'énoncé ; ils appartiennent en fait à la valence du verbe. La valence d'un verbe

est le fait que ce verbe ait besoin d'un ou de plusieurs éléments, dit actants, pour compléter son sens et du coup lui permettre de constituer un énoncé. (Voir A. DEBBACHE, *Ibid.*). Quant au constituant /l-qâmûs-i/= « le dictionnaire », il est en liaison sémantique avec la préposition /bayna/= « entre » dont le sens nécessite ici la présence de deux éléments qui participent ensemble et simultanément à la réalisation du procès. Il s'ensuit que la définition de l'extension, proposée par A. ROMAN, qu'il s'agisse de la coordination ou de la subordination, c'est-à-dire l'expansion, est fragile et manque d'exhaustivité. Ajoutons ici que, outre le caractère parfois nécessaire, comme dans 29 et 30, les deux expansions, complétive et modale, ne recouvrent pas toujours des faits syntaxiques homogènes. Ainsi dans :

32- /tawajjah-a r-rajul-u nahwa l-qiblat-i/ « L'homme s'est orienté vers la Qibla »⁽⁷⁾,

33- /mât-a s-sajîn-u fî z-zanzânat-i/ « Le prisonnier est mort dans la cellule »,

34- /al - mudîr - u bi-maktab-i-hî/ « Le directeur [est] à son bureau »,

les trois syntagmes prépositionnels, /nahwa l-qiblat-i/= « vers la Qibla », dans 32, /fî z-zanzânat-i/= « dans la cellule », dans 33, et /bi-maktab-i-hî/= « à son bureau », dans 34, représentent, selon A. ROMAN, des expansions complétives ; cela veut dire qu'ils devraient tous avoir la même fonction et donc le même statut syntaxique, ce qui n'est pas du tout le cas ici. En fait, le premier syntagme prépositionnel a un caractère nécessaire, il appartient à la transitivité du verbe /tawajjah-a/= « s'est orienté », ce qui fait de lui un complément de verbe, c'est-à-dire un constituant qui se combine avec un verbe pour former un syntagme verbal exocentrique ; il correspond ainsi au complément d'objet indirect de la grammaire traditionnelle française. Par contre, le second est facultatif faisant partie d'un syntagme verbal endocentrique ; il n'appartient pas alors à la transitivité du verbe /mât-a/= « est

mort », ce qui fait de lui un circonstant⁽⁸⁾. Le troisième est tout à fait différent, il n'appartient même pas à une phrase verbale et donc il ne fera partie d'aucun syntagme verbal, il se combine d'une manière nécessaire avec un autre constituant, le syntagme nominal en tête, pour former, une phrase nominale, une P exocentrique, ce qui fera de lui un prédicat. Les trois constituants n'ont pas alors le même statut syntaxique et donc ne peuvent pas remplir la même fonction. Autrement dit, l'expansion complétive ne représente pas un seul fait syntaxique mais plusieurs faits hétérogènes. Cette hétérogénéité caractérise également l'expansion d'identification puisqu'elle recouvre des unités de nature variée et dont le comportement syntaxique n'est pas le même. Cette expansion correspond, dans 22, à un adjectif, /wâhid-u-n/= « unique », mais à un syntagme nominal, /l-cawlâd-u/= « les enfants », dans 23. D'autre part, le premier se combine avec un nom pour former un nom endocentrique, /cilâh-u-n wâhid-u-n/= « Dieu Unique », ce qui correspond à la fonction syntaxique de l'épithète, alors que l'autre se combine avec un syntagme verbal, pour former une P, la phrase, ce qui correspond à la fonction syntaxique de sujet. Ajoutons à ceci que les deux expansions ont deux noyaux différents, un nom pour le premier mais un segment morphologique, qui n'est même pas un morphème, pour le second. Enfin, et outre le fait qu'il rassemble, comme c'est le cas ci-dessus, des faits syntaxiques différents dans une seule fonction syntaxique, A.ROMAN parle de fonctions différentes à propos de faits syntaxiques identiques. C'est ce que nous pouvons constater à propos des constituants, /s-sikkîn-a/= « le couteau », dans 29, et /mudarris-a-n/= « enseignant », dans 30, qui, et comme nous l'avons expliqué ci-dessus, ont le même statut syntaxique, puisque l'un comme l'autre se combine avec un verbe pour former un syntagme verbal exocentrique, ce qui fait de chacun d'eux un complément de verbe. Et si A.ROMAN les a distingués en parlant d'expansion complétive pour le premier, d'expansion modale pour

le second, c'est parce qu'il mélange le syntaxique et le sémantique ; les définitions qu'il leur a attribuées en témoignent. D'autre part, si les verbes /kassar-a/= « a cassé », dans 29, et /kân-a/= « était », dans 30, diffèrent sémantiquement en ce que le premier exprime une action alors que le second un état, ils représentent tous les deux le même fait syntaxique, l'un comme l'autre est transitif appartenant à un syntagme verbal exocentrique. Autrement dit, la valeur sémantique du verbe n'est pas identique à son statut syntaxique. C'est ce qu'il fait également à propos de l'expansion d'annexion en parlant de deux faits syntaxiques différents. Cette expansion correspond à /dîk-i-n/= « coq », dans 24, qui est un nom se combinant avec un autre nom pour former un nom endocentrique /rîšat-a dîk-i-n/= « plume de coq », ce qui donne une épithète(9), alors qu'elle correspond à /-ka /= « ton », dans 26, qui est un déterminant se combinant avec un nom pour former un syntagme nominal.

En conclusion, A.ROMAN, cherche, dans son analyse, à identifier la structure syntaxique de la phrase arabe, alors qu'il définit les concepts employés en termes non syntaxiques, voire sémantiques ou logiques. Cette interférence de niveaux est à l'origine de l'imprécision de certaines notions et donc de la fragilité de l'analyse. Si la phrase est l'objet de plusieurs analyses et donc représentant plus d'une structuration, chacune de ces structurations doit être traitée à son niveau et par des termes propres à elle.

Notes

1- A.ROMAN a utilisé également les termes de thème et rhème au lieu de sujet et prédicat. (Voir par exemple A.ROMAN, 1980/1981). C'est ce qu'on peut constater à travers la citation suivante : le verbe, dit-il, « établit une relation entre, d'une part, l'action ou l'actualisation qu'il dénote, procès qui est le rhème de la phrase qu'il constitue, et, d'autre part le thème de cette phrase qui est son propre morphème de personne. » (A.ROMAN, 1984, p.146). H.HAMZE, élève brillant d'André ROMAN, et en expliquant les notions utilisées dans son étude, précise, à son tour, que « T est <...> pour thème, R pour rhème, qui sont les éléments nécessaires pour la constitution d'un noyau de phrase et ont entre eux une relation d'implication réciproque, l'un ne peut se passer de l'autre. <...>. A noter, ajoute-t-il, que la terminologie adoptée dans cette analyse est celle d'A.ROMAN dans ses cours de linguistique arabe à l'université de Provence 1980/1981. » (H.HAMZE, 1984, p.132).

2- Ce concept et d'autres comme lui, que nous emploierons ici, appartiennent à ce qu'on appelle communément « l'analyse en constituants immédiats ». Et du fait qu'ils se définissent les uns à partir des autres, nous préférons les présenter en même temps et d'une manière brève. Dans « l'analyse en constituants immédiats », on appelle construction tout « groupe d'éléments qui, à un niveau quelconque, forme une unité syntaxique » (C.TOURATIER, 1975, p.79) ; ces éléments ne sont que les constituants immédiats de cette construction. Le constituant immédiat est alors « l'un de deux ou plus de deux constituants qui forment directement une construction. » (H.A.GLEASON, 1969, p.109). Dans la langue, les constructions sont ou bien endocentriques ou bien exocentriques. Est endocentrique toute construction ayant la même distribution que l'un de ses constituants immédiats ; elle est alors remplaçable par ce constituant immédiat. Par contre la construction exocentrique est celle qui n'a la distribution d'aucun de ses constituants immédiats, ce qui ne lui permet d'être remplacée par aucun de ces constituants immédiats. Par conséquent, la construction endocentrique renferme au moins un constituant immédiat facultatif, c'est-à-dire que ses constituants immédiats sont en relation de dépendance, contrairement à l'autre construction dont les constituants immédiats sont tous nécessaires, c'est-à-dire qu'ils entretiennent entre eux une relation d'interdépendance. (A ce propos voir ع.ح دباش، 2003، p. 41-51).

3- La fonction de sujet est propre aux constituants immédiats de la phrase (ou de la proposition qui est une phrase intégrée dans une phrase plus grande) ; elle ne peut pas être remplie par un constituant immédiat du verbe, en l'occurrence la désinence verbale, qui inclue entre autre la personne ; la marque personnelle est, sur le plan syntagmatique,

étroitement liée au verbe. D'autre part, elle n'est pas en relation d'implication réciproque avec le verbe, une relation caractérisant les fonctions de sujet et prédicat. Et enfin les catégories de personne, de temps (ou d'aspect) et de mode, portées par la désinence verbale, concernent le verbe et non la phrase, c'est le verbe qui est, par exemple, à la première personne, à l'accompli ou à l'indicatif.

4- Dans le verbe inaccompli, A.ROMAN prend pour morphème personnel le segment préfixé à la forme verbale, il indique également l'aspect. Le segment qui est suffixé au verbe, bien que variant en personne, ne représente pas pour lui la personne mais seulement le mode.

5- En appliquant la théorie d'A.ROMAN, H.HAMZE donne à l'énoncé :

/kân-a zayd - u - n wâqif-a - n/ être+acc. Zayd, nif., abs. debout,acf, abs. était Zayd debout « Zayd était debout » l'analyse suivante :/kâna + \emptyset zayd-u-n wâqif-a-n/,
 R \rightleftarrows E

en prenant le syntagme nominal au nominatif pour expansion du pronom implicite impliqué par le verbe. La traduction qu'il donne à l'énoncé, « Il était debout Zayd », précise clairement ce point de vue (Cf. H.HAMZE, p. 183).

A.ROMAN ne prend pas la désinence suffixée au verbe à la 3^{ème} personne du singulier pour morphème personnel mais une simple marque d'accord. « Puisqu'on a marqué la première et la deuxième personne, dit-il, on a pas besoin donc de marque pour la troisième » (A.ROMAN, 1984/1985). Cette idée est reprise par son élève H.HAMZE : « La langue arabe, explique-t-il, a remarquablement fait la distinction entre les trois personnes ; elle a consacré des morphèmes aux deux premières personnes, c'est-à-dire les personnes qui sont présentes effectivement dans tout acte de communication, tandis que la troisième personne représente une res [, c'est-à-dire un objet ou une idée,] saisie par le nom que lui donne la langue, et de ce point de vue apparaît comme une non-personne » (H.HAMZE, p.215).

6- « Le modus, précise A.ROMAN, apparaît comme une action ou une actualisation attribuée par le discours à une res, objet ou idée. » (A.ROMAN, 1985, p.109. Voir également 1983, p. 115).

7- La Qibla est le lieu vers lequel les musulmans s'orientent dans leurs prières, il s'agit de la Mecque.

8- Le circonstant est le fait syntaxique d'être l'un des deux constituants immédiats d'un syntagme endocentrique fonctionnant comme prédicat de telle sorte que lequel constituant ait le statut d'une expansion. Le circonstant correspond généralement aux compléments circonstanciels de la grammaire française.

9- L'expansion d'annexion d'A.ROMAN, qui correspond au complément du nom de la grammaire traditionnelle française, a le même comportement syntaxique que le dit adjectif épithète, c'est pourquoi on leur attribue la même fonction syntaxique, celle d'épithète ; l'une comme l'autre correspond à l'un des deux constituants immédiats d'un nom endocentrique en se combinant en même temps avec un nom ; il s'agit alors d'une expansion d'un nom en étant un constituant immédiat d'un nom (Voir C.TOURATIER, 1977, p. 44-47).

Références bibliographiques

- 1- القرآن الكريم، 1984، المؤسسة الوطنية للكتاب، الجزائر العاصمة، الجزائر.
- 2- دباش (عبد الحميد)، 2003، الجملة العربية و التحليل إلى المؤلفات المباشرة. « الأثر » مجلة الآداب واللغات، عدد 2، جامعة ورقلة، ورقلة، الجزائر.
- 3- زجاجي (أبو القاسم ال)، 1957، تحقيق محمد ابن شنب، مكتبة كلينكسيك (Klincksieck)، باريس، فرنسا.
- 1- AMRANI (Slimane), 1985, La fonction de sujet, Thèse de doctorat 3^o cycle, Université de Provence, Aix-en-Provence, France.
- 2- COHEN (David), 1970, « Les formes du prédicat en arabe », in Mélange Marcel COHEN, Mouton, The Hague, Paris, France.
- 3- DEBBACHE (Abdelhamid), 1992, Le prédicat syntaxique en arabe, Doctorat nouveau régime, Université de Provence, Aix-en-Provence, France.
- 4- DEBBACHE (Abdelhamid), 2002, Les constituants immédiats de la phrase, El-Athar, n^o 1, Université de Wargla, Wargla, Algérie.
- 5- FRANÇOIS (Frédéric), L'enseignement et la diversité des grammaires, Hachettes, Paris, France.
- 6- GLEASON (H.A.), 1969, Introduction à la linguistique, Traduction de Françoise DUBOIS-CHARLIER, Librairie Larousse, Paris, France.
- 7- HAMZE (Hassan), 1984, Une grammaire arabe du 10^{ème} siècle, Le kitâb al-Cîdâh d'AZ-ZAJJÂjî, Thèse de doctorat 3^o cycle, Université de Provence, Aix-en-Provence, France.
- 8- HJELMSLEV (Louis), 1971, Prolégomènes à une théorie du langage, Les éditions de Minuit, Paris, France.
- 9- MARTINET (André), 1980, Eléments de linguistique générale, Armand-Colin, Paris, France.
- 10- MARTINET (André), 1985, Syntaxe générale, Armand-Colin, Paris, France.
- 11- PERROT (Jean), 1978, Fonctions, énonciation, information, in « Bulletin de la Société de Linguistique de Paris », 73/1, Librairie Klincksieck, Paris, France.
- 12- ROMAN (André), 1980/1981, 1983/1984, 1984/1985, Cours de linguistique arabe, Université de Provence, Aix-en-Provence, France.
- 13- ROMAN (André), 1983, Sur la constitution des unités de la langue arabe, in « Cercle Linguistique d'Aix-En-Provence », Travaux 1 (Les

parties du discours), Publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, France.

14- ROMAN (André), 1984, Les modalités de voix du verbe arabe, in « Cercle Linguistique d'Aix-En-Provence », Travaux 2 (Le passif), Publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, France.

15- ROMAN (André), 1985, Sur la constitution de la phrase et la phrase arabe, in « Cercle Linguistique d'Aix-En-Provence », Travaux 3 (Les relations syntaxiques), Publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, France.

16- ROMAN (André), 1989, Vers une théorie générale de la production des signifiants linguistiques, l'exemple probant de l'arabe, in « Cercle Linguistique d'Aix-En-Provence », Travaux 7 (La signification), Publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, France.

17- ROMAN (André), 1990, Grammaire de l'arabe, Que sais-je ?, Presse Universitaire de France, Paris, France.

18- TOURATIER (Christian), 1975, Technique d'analyse de la phrase latine, in « Dossiers d'études pour l'enseignement du latin », N°4, Institut National de Recherche et de Documentation pédagogique, Strasbourg, France.

19- TOURATIER (Christian), 1977, Comment définir les fonctions syntaxiques, in « Bulletin de la Société de Linguistique de Paris », 72/1, Librairie Klincksieck, Paris, France.

20- TOURATIER (Christian), 1985, La syntaxe, in « Syntaxe et latin », Actes du 2° Congrès international de la linguistique latine, Edité par C.TOURATIER, Publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, France.

21- TOURATIER (Christian), 1986, Sujet et extraposition en berbère, in « Bulletin de la Société de Linguistique de Paris », 81/1, Librairie Klincksieck, Paris, France.

22- TOURATIER (Christian), 1987, Définition typologique du sujet, in « Cercle Linguistique d'Aix-En-Provence », Travaux 5 (Typologie des langues), Publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, France.